CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32341** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2026**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996

Raison sociale : SARL CARLIER BAUDOIN CHARPENTE COUVERTUR

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/08/2001
Capital : 8 000

11 BIS RUE PRINCIPALE
60480 MAISONCELLE TUILERIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS 403457716
Siret : 403 457 716 00013
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 32 8004OB
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 542742R1247000/001 398569/38

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 542742R1247000/001 398569/38
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 44 80 81 21 **Fax :**
Portable : 07 85 83 73 48
Responsabilité légale :
BAUDOIN MICHAEL GÉRANT

Site Internet : http://www.carlier-baudoin.fr
E-mail : carlier-baudoin@wanadoo.fr

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 624 296 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	36	26/10/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		26/10/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		26/10/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		26/10/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 08:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E32341** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2026**

ÉDITÉ LE **26/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/08/2001
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS 403457716

Siret : **403 457 716 00013**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 32 8004OB
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 542742R1247000/001 398569/38
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 542742R1247000/001 398569/38
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **SARL CARLIER BAUDOIN CHARPENTE COUVERTUR**

11 BIS RUE PRINCIPALE
60480 MAISONCELLE TUILERIE

Téléphone : 03 44 80 81 21 **Fax :**
Portable : 07 85 83 73 48

Site Internet : http://www.carlier-baudoin.fr
E-mail : carlier-baudoin@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BAUDOIN MICHAEL GÉRANT

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 08:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.